

Direction générale des services

Direction des affaires vétérinaires, alimentaires et rurales

Service d'inspection vétérinaire, alimentaire et phytosanitaire

2, rue Russeil – Port autonome

BP 256 – 98 845 Nouméa

Web : www.davar.gouv.nc – Mél : sivap.davar@gouv.nc

Tél : 24 37 45 - Fax : 25 11 12

CERTIFICAT SANITAIRE MODELE E.Oe.WF.01/11

EXPORTATION DES ŒUFS A COUVER ET DES OISEAUX D'UN JOUR DE NOUVELLE-CALEDONIE VERS WALLIS ET FUTUNA

NUMERO DU CERTIFICAT :

1 PAYS TIERS D'EXPEDITION : NOUVELLE-CALEDONIE

2 AUTORITE D'EMISSION COMPETENTE : DAVAR

3 EXPEDITEUR :

Nom : Prénom :

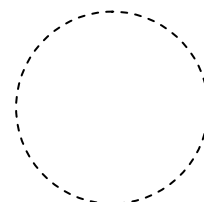
Adresse :

BP : Ville : Pays :

Code postal : Tel : Fax :

4 IDENTIFICATION

Nombre et nature des colis	Nombre total d'oeufs/volailles d'un jour



5 RENSEIGNEMENTS SANITAIRES

Je soussigné _____ vétérinaire officiel du gouvernement de Nouvelle-Calédonie certifie que :

5.1 La Nouvelle-Calédonie est officiellement indemne d'influenza aviaire hautement pathogène, de maladie de Newcastle et de pullorose.

5.2 Le couvoir d'origine des animaux objets de ce certificat est :

1. soumis au contrôle d'un vétérinaire sanitaire et est régulièrement visité ;
2. soumis à une surveillance régulière pour détecter la présence de Salmonelles.

5.3 Aucun symptôme de maladie contagieuse n'a été décelé dans les 60 jours précédant l'embarquement.

Date:...../...../.....

Cachet officiel

Nom :

Signature :

